

Avril 2023

I – Accidentalité locale

[données 2023 non consolidées]

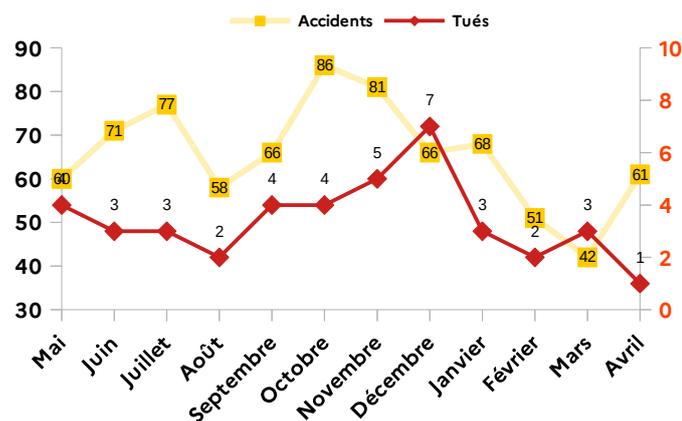
◆ Les chiffres

	Avril		
	2022	2023	Écart
Accidents corporels	56	61	5
Tués	1	1	0
Blessés	70	75	5
Blessés hospitalisés	23	19	-4

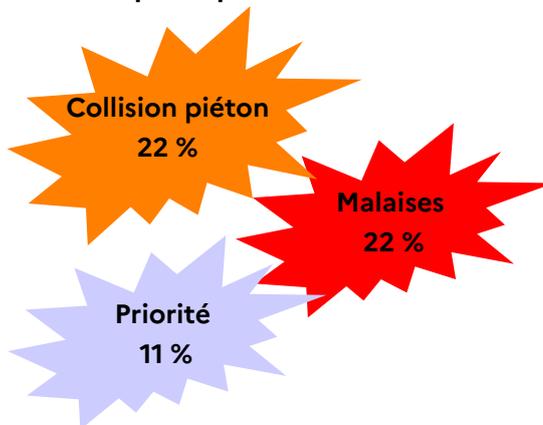
◆ Le cumul de l'année

	Cumul		
	2022	2023	Variation
Accidents corporels	241	217	-10%
Tués	11	9	-18%
Blessés	309	271	-12 %
Blessés hospitalisés	89	77	-13 %

◆ Le cumul des tués sur les 12 derniers mois



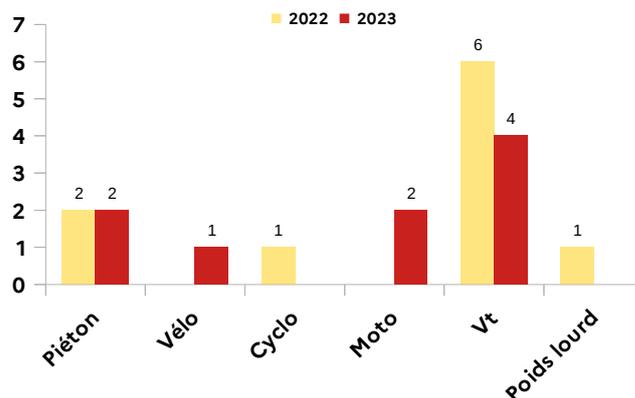
◆ Les causes principales des accidents mortels



◆ La répartition des tués par âge

Tranches d'âges	Répartition (%)
Moins de 15 ans	
15 – 17 ans	
18 – 24 ans	22 %
25 – 29 ans	11 %
30 – 34 ans	
35 – 44 ans	11 %
45 – 54 ans	11 %
55 – 64 ans	
65 – 74 ans	
Plus de 75 ans	45 %

◆ Le nombre de tués par mode de déplacement



II – Infractions et Sanctions dans le Finistère

Nombre de suspensions administratives de permis de conduire							
Période	Services	Alcool	Stupéfiants	Vitesse	Téléphone	Refus d'obtempérer	Total de suspension de permis de conduire
Avril	Police	25	27	0	1	0	53
	Gendarmerie	118	102	19	0	5	239
Total Avril		143	129	19	1	5	292
2023	Police	122	83	5	1	8	219
	Gendarmerie	396	294	82	0	12	784
Total 2023		518	377	87	1	20	1003

Nombre d'infractions ventilées par nature d'infraction (supérieure à la vitesse limite autorisée)							
Période	Type de contrôle automatisé	< 20 km/h	>=20 et <30 km/h	>=30 et <40 km/h	>=40 et <50 km/h	>=50 km/h	Nombre total d'infractions relevées
Avril	Radars de chantier (ETC)	2700	68	13	3	0	2784
	Radars fixes (ETD et ETF)	5700	126	37	13	8	5884
	Voiture radar	2295	108	17	6	0	2426
	Radars tronçons (ETVM)	1324	16	3	1	0	1344
Total Avril		12019	318	70	23	8	12438
2023	Radars de chantier (ETC)	10880	236	41	14	6	11177
	Radars fixes (ETD et ETF)	20641	434	120	49	41	21275
	Voiture radar	7112	281	45	9	5	7452
	Radars tronçons (ETVM)	3237	36	7	3	0	3283
Total 2023		41870	987	213	75	42	43187

III – Actualités

Simulateur d'infraction routière

Que risque-t-on en cas d'infraction routière ?

Si vous ne respectez pas le **Code de la route**, vous commettez une **infraction routière**.

Cette infraction peut être relevée par un agent (policier ou gendarme) ou par un dispositif automatisé (radar).

Une infraction entraîne généralement **une sanction**.

Ce simulateur vous informe des sanctions que vous risquez. La liste des infractions n'est pas exhaustive, et le cas des infractions multiples n'est pas traité. Pour plus d'informations, consultez le dossier **infractions routières** sur Service-Public.fr.

👉 Pour plus d'informations: [Simulateur d'infractions](#)

exemple d'infraction en vélo

QUE RISQUE-T-ON EN CAS D'INFRACTION ROUTIÈRE ?

Vérifié le 10 Août 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Nom de l'infraction en vélo

Circular en ville sur un trottoir, sauf pour un enfant

En vélo, pour cette infraction, vous risquez :

Une contravention de **4e classe, soit une amende forfaitaire de 135 €**

Source : Article R412-18 du code de la route

* Pour plus d'information, consultez la page sur la Retrait de points, amende : quelle sanction en cas d'infraction à vélo ? sur service-public.fr

Sélectionner une autre infraction



Concours Innovation Sécurité routière 2023

8 INNOVATIONS ET PROJETS RECOMPENSÉS POUR LA 7^e ÉDITION DES CONCOURS INNOVATION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Dans le cadre de la remise des prix de la 7^e édition des **Concours innovation de la Sécurité routière** qui s'est tenue aujourd'hui au centre de conférences Pierre-Mendès-France, au ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, **8 innovations et projets** pensés en faveur de la sécurité routière ont été récompensés.

Depuis sept ans, la Sécurité routière encourage l'innovation pour rendre les routes plus sûres et récompense les meilleurs projets dans le cadre du **Prix innovation et du Challenge innovation**.

Le Prix innovation offre aux entreprises, start-up et associations gagnantes la possibilité de labelliser leurs produits ou services.

Les **étudiants lauréats** du Challenge innovation obtiennent des **dotations** (entre 3 000 et 12 000 euros) pour développer leurs concepts.

Découvrez les **5 lauréats du Prix innovation 2023** et les **3 projets primés** du Challenge innovation 2023.

➔ Pour plus d'informations : [Concours Innovation Sécurité Routière](#)

IV – Actions de sécurité routière

Préfecture du Finistère
Coordination Sécurité Routière
2 boulevard du Finistère -
29325 Quimper cedex (Site DDTM)
e-mail : pref-securite-
routiere@finistere.gouv.fr
Tél : 02 98 76 52 00

La Coordination peut, en amont, vous assister, vous conseiller et vous former sur l'organisation des actions, dès l'intention de projet, sans frais.

Depuis le 1^{er} janvier la Coordination a sensibilisé :

Période	Nombre d'actions	Nombre de personnes sensibilisées
Avril 2023	17	2825
2023	71	5192

Tour de Bretagne vélo Masculin Étape Plouescat - Saint Pol de Léon 25 avril 2023



La sécurité routière était présente sur le Tour de Bretagne vélo masculin du 25 avril au 1^{er} mai, avec 1 millier de personnes sensibilisées (quizz- cadeaux) à chaque étape du Tour.

Formule sur mesure en 3 étapes :

- 1 - Le porteur de projet (collectivité, association ou entreprise) **informe la Coordination de son besoin** en précisant la problématique, le public visé, la période souhaitée, le lieu envisagé ;
- 2 - La Coordination **propose un ou plusieurs ateliers** selon la ou les thématique-s retenue-s et lance un appel auprès de son réseau d'intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) ;
- 3 - Les **IDSR préparent et animent les ateliers choisis** avec des outils éducatifs et ludiques pour une sensibilisation interactive répondant aux besoins du demandeur.

Opération banc de puissance et sonomètre 2RM Audiernne - 26 avril 2023



Le 26 avril, la **gendarmerie d'Audiernne** a organisé, en lien avec la préfecture du Finistère, une action de sensibilisation et de contrôle à l'attention des cyclomotoristes, dont le but était de **sensibiliser les jeunes conducteurs de cyclomoteurs aux risques du débridage et des nuisances générées par le bruit des pots d'échappement**.

Les forces de l'ordre ont **contrôlés 10 cyclomoteurs et 2 motos** :

- vérification de la conformité des papiers
 - contrôle visuel de l'engin (pneus, feux, plaque d'immatriculation, état général du véhicule...)
 - passage au banc pour connaître la vitesse théorique de l'engin
 - vérification au sonomètre du bruit de l'échappement
- 7 cyclomoteurs ont été verbalisés** pour les infractions suivantes :
- bruit à l'échappement
 - vitesse supérieure à 45 km/h

Des flyers sur l'enjeu cyclomoteur et des brassards rétro-réfléchissants pour les piétons ont également été distribués.